

47%
personnes
couvertes

64 100
allocataires
(+1,9% vs 2020)

Dans l'Aube, **147 100 habitants sont couverts** par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **47% de la population totale**. Sur le territoire, ce taux varie de 29% à 55% selon les communautés de communes.

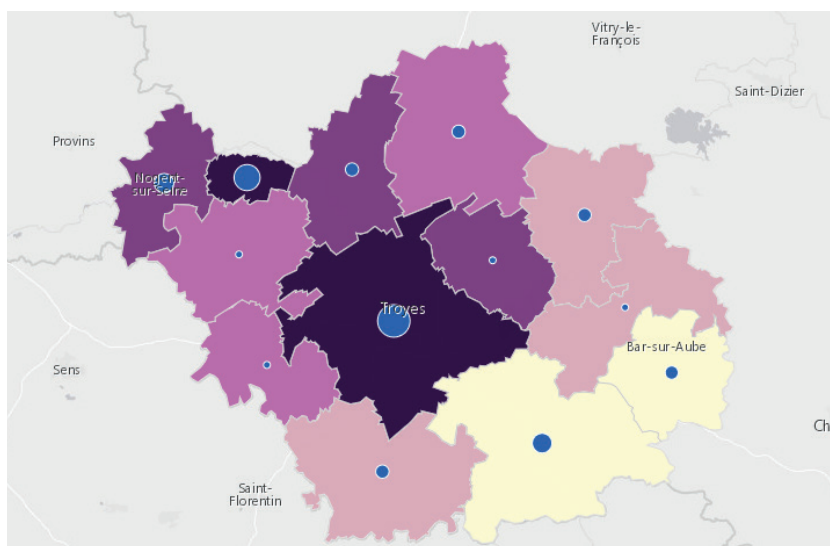
Le département se caractérise par une **proportion plus importante de personnes isolées** (48% dans l'Aube, 46% au niveau national).

4 000 étudiants bénéficient d'une aide, soit 6% de l'ensemble des allocataires (même niveau qu'au national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 17% des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales.

20 800 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 105 €. **Dans ces foyers précaires vivent 21 000 enfants de moins de 20 ans.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Nombre d'allocataires Caf par EPCI

- > 4 134 - 42 321
- > 2 884 - 4 134
- > 1 802 - 2 884
- > 1 215 - 1 802
- 1 032 - 1 215

Parts des habitants couverts par la Caf

- > 46,3 - 55
- > 41,6 - 46,3
- > 37,5 - 41,6
- > 32,1 - 37,5
- 29 - 32,1

Sources : Caf 31/12/2020 et Insee RP 01/01/2017
© IGN © Geofla 2.0.2017

► POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



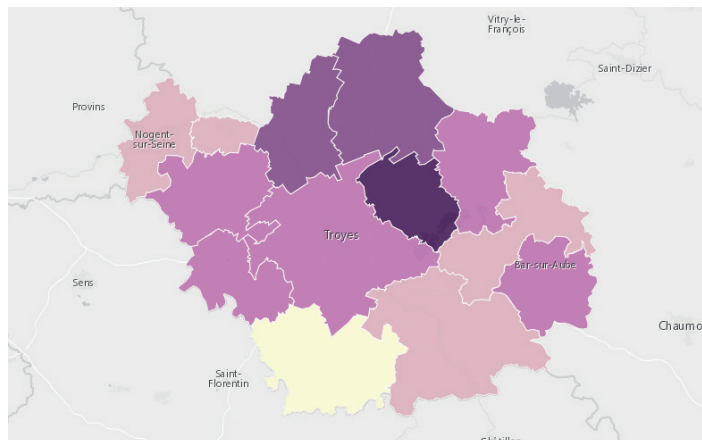
Zoom sur la crise sanitaire
et l'évolution
des bénéficiaires du RSA

Petite enfance

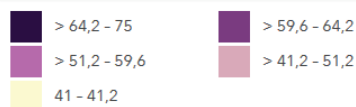
Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



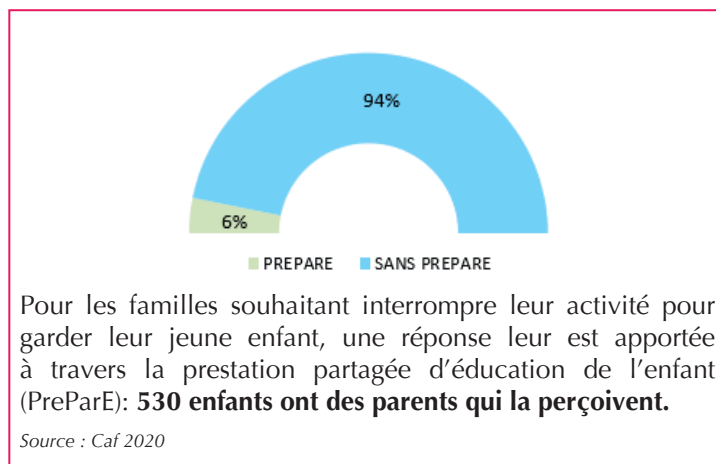
Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019
© IGN © Geofla 2.0.2017

En 2020, la Caf de l'Aube soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. **5 100 places sont disponibles pour les familles.** Prépondérants sur le département, les assistants maternels en proposent plus de 3 500, soit **68% de l'ensemble des places offertes (56% au niveau national).**

L'objectif est d'apporter une réponse à près de 9 400 enfants de moins de 3 ans qui ont besoin d'un mode d'accueil.

L'Aube, avec **55 places offertes pour 100 enfants**, enregistre 5 places de moins que la capacité d'accueil moyenne de l'ensemble des départements de France.

Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE): **530 enfants ont des parents qui la perçoivent.**

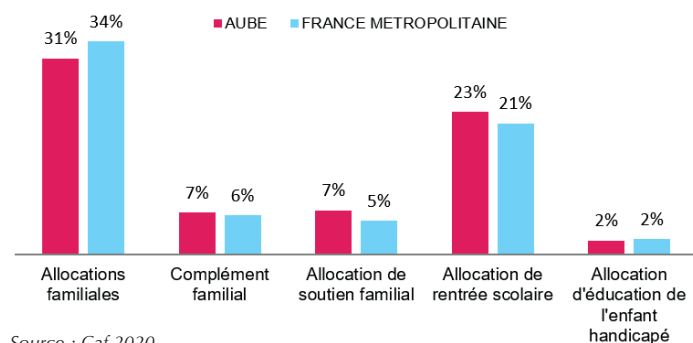
Source : Caf 2020

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



Source : Caf 2020

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

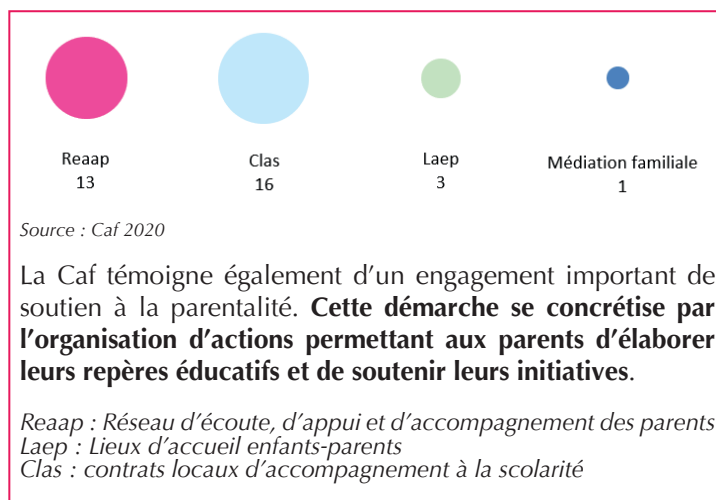
> **31% des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 7% obtiennent un complément familial,

> **23% reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,

> **7% perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,

> **2% sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.**

Les établissements et actions financés en 2020



Source : Caf 2020

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. **Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs pères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.**

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

➤ POUR ALLER PLUS LOIN...

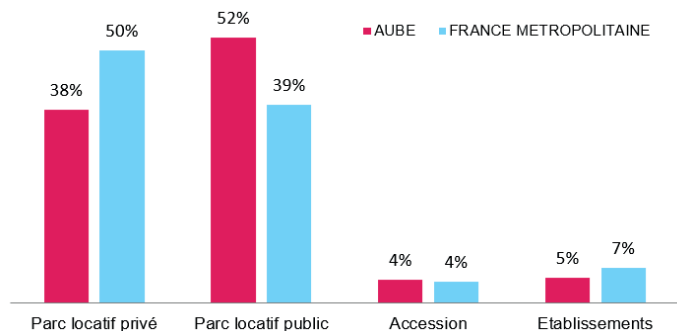
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



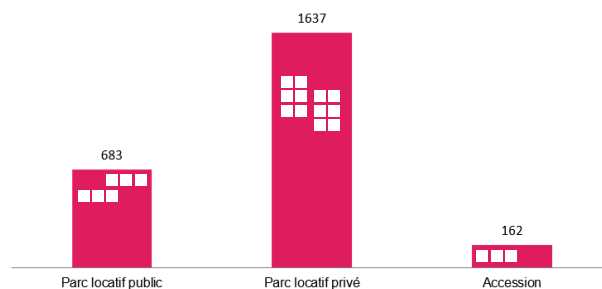
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2020

Au mois de décembre 2020, **33 700 foyers aubois** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **67 000 personnes, soit 22% de la population** totale du département. L'Aube se caractérise par une plus forte proportion d'aide au logement en parc locatif public (52% dans l'Aube, 40% au niveau national).

Allocataires percevant l'aide au logement et consacrant au moins 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2019

Après perception des aides au logement, près de **2 500 foyers consacrent plus de 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature de logement se révèle un facteur essentiel. Dans l'Aube, le nombre d'allocataires vivant dans un parc locatif privé et consacrant plus de 40% de leurs revenus pour se loger est deux fois plus important par rapport au parc social.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

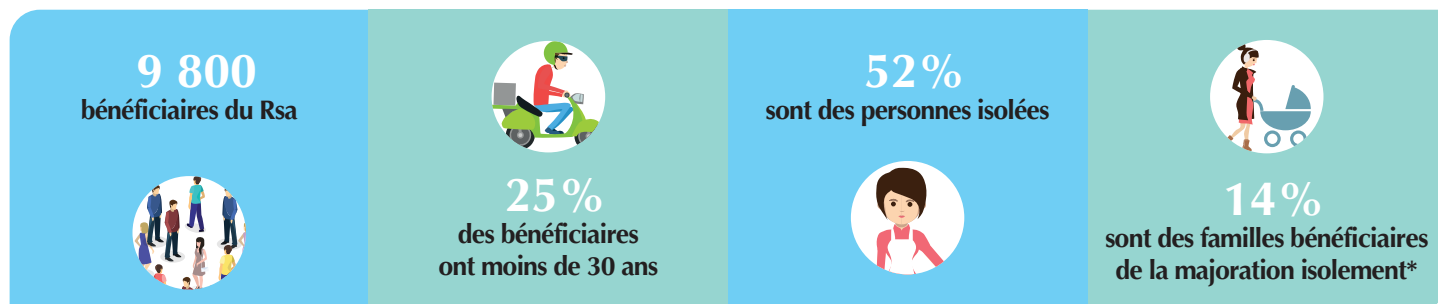
> Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à **9 800 foyers sur le territoire aubois**.

> **21 800 allocataires aubois bénéficiaires de la prime d'activité**, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 2 200 foyers en 2020.

> **5 700 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont **bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)**. 60% d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> **POUR ALLER PLUS LOIN...**

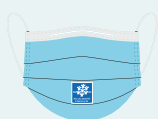
<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



CRISE SANITAIRE

Évolution des bénéficiaires du Rsa à la Caf de l'Aube

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les évolutions du nombre de bénéficiaires de minimas sociaux se révèlent être très contrastées, depuis mars 2020. La Caf de l'Aube souhaite, à travers ce zoom, éclairer les effets de la crise sur l'évolution des effectifs des bénéficiaires du Rsa, en s'appuyant sur des données objectives mensuelles, entre décembre 2019 et décembre 2020.



LA CRISE SANITAIRE A PESÉ SUR LA CROISSANCE DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

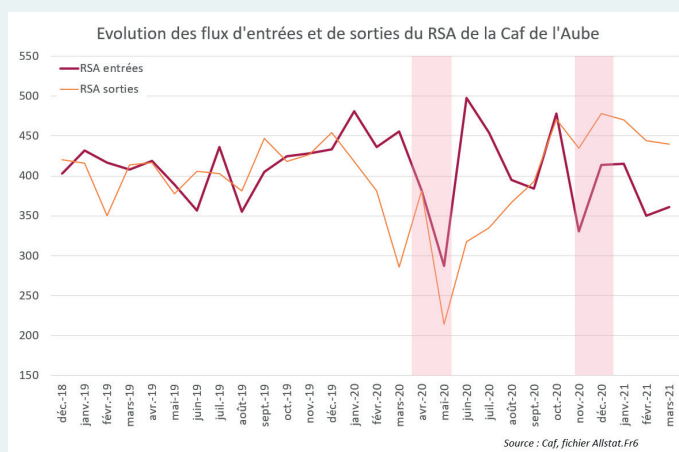
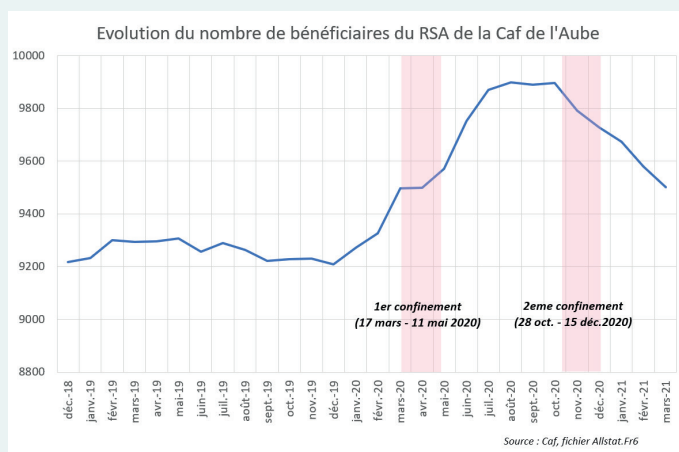
Le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 5,6% entre décembre 2019 et décembre 2020 (contre une stabilité entre décembre 2018 et décembre 2019), soit 519 bénéficiaires supplémentaires. La hausse est significative dès le mois de mars 2020 (début du premier confinement). Un maximum a été atteint en août 2020, avec 8 900 bénéficiaires.

L'augmentation observée en 2020 est conjoncturelle. Elle est due à l'effet combiné d'une hausse des entrées¹ (+2% en moyenne sur les mois de 2020 par rapport à la moyenne des mois de 2019) et d'une baisse significative des sorties² (-9%) à partir du mois de janvier 2021.



LES PERSONNES ISOLÉES PARTICULIÈREMENT CONCERNÉES

Entre décembre 2019 et décembre 2020, l'augmentation concerne toutes les tranches d'âge avec une augmentation oscillant entre 4% et 6%. Quant à la situation familiale, on observe également une tendance à la hausse, en particulier pour les personnes isolées sans enfant (+8%). L'augmentation du nombre des bénéficiaires du RSA est également importante pour les plus précaires (hausse de 7,3% du nombre de foyers à bas revenus bénéficiaires du RSA).



Au premier trimestre 2021 : on note que le nombre de bénéficiaires est équivalent à celui du début du 1er confinement (9 500 contre 9 497), avec toutefois une tendance inversée et une diminution légère du nombre de bénéficiaires du RSA.

¹ Les entrées sur un mois m correspondent aux allocataires sans droit payable le mois précédent (suspensions comprises) et avec un droit payable sur le mois m.

² Les sorties sur un mois m correspondent aux allocataires avec un droit payable le mois précédent et pas de droit payable sur le mois m (suspensions comprises).